

Thème : Réduction des risques de catastrophe

Fiche n°XX

Temps de préparation : 5h

Durée de l'action : environ 2h à 2h30

Budget prévisionnel : 50 à 300 euros

Nombre de films de fiction ou de science-fiction abordent les situations de catastrophe, d'origine naturelle ou technologique. En organisant un ciné-débat sur la réduction des risques, vous permettrez aux participants de mieux connaître les conseils de réduction des risques et les possibilités d'adaptation au changement climatique en s'appuyant sur des situations réelles ou fictives telles que représentées dans une oeuvre cinématographique choisie.

CIBLES :

- Tout public
- Etablissements scolaires
- Unité Locale de la Croix-Rouge française pour une action entre bénévoles.

OBJECTIFS :

- Identifier ce qu'est la réduction des risques de catastrophe
- Comprendre l'impact du changement climatique sur l'augmentation des catastrophes naturelles
- Analyser l'impact du changement climatique sur les communautés

Déclinaisons possibles :

Il existe deux types de films qui traite de cette thématique : les films documentaires (Demain, I am Greta...) et les films de fiction (Don't Look Up, The Impossible...). Attention cependant à choisir une oeuvre dont le visionnage est compatible avec l'âge du public du ciné-débat et correspond à la problématique que vous souhaitez aborder.

COMMENT PROCÉDER ?

En amont :

- **Monter votre équipe.**
- **Choisir le film** qui sera diffusé. Eviter un film trop long pour faciliter la tenue des débats.
- **Choisir l'heure et la date** du ciné-débat en fonction de la durée de l'oeuvre projetée et en s'assurant de la disponibilité du public ciblé.
- Choisir le **lieu de la projection.**
- Prévoir le **matériel de projection** nécessaire.
- **Visionner le film et identifier les moments qui portent à réflexion** sur la thématique abordée

- Préparer des **questions** sur ces moments ou au moins une problématique à traiter lors du débat
- Éventuellement, inviter un ou des **intervenant(s)** pour débattre.
- Vérifier auprès du [Centre National du Cinéma et de l'image animée](#) les **autorisations nécessaires** pour l'organisation d'une séance exceptionnelle et gratuite de projection (et, en fonction du mode de diffusion choisi, s'acquitter éventuellement d'un versement au titre des droits d'auteurs)
- **Communiquer sur votre action** (affiches sur le lieu où se déroulera la projection, publications sur les réseaux sociaux, le site de la municipalité, etc.).

Le jour J

- Vérifier le fonctionnement du matériel de projection avant le lancement de la séance.
- Accueillir les participants.
- Modérer les débats.
- Prendre des photos de votre événement.

Après :

- Faire le bilan de votre événement (logistique, échanges...).
- Valoriser votre événement en publiant ce compte-rendu, ou des photos du ciné-débat...

MOYENS HUMAINS :

- Une personne pour modérer les débats lors de l'événement
- 1 à 3 personnes pour choisir le film et préparer les questions
- Éventuellement, 1 à 3 intervenants spécialistes du sujet abordé

L'ASTUCE :

Si vous n'avez pas d'expert mais cherchez des informations techniques pour préparer le débat, vous pouvez vous renseigner sur les sites suivants :
[Météo France](#), le [Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique](#), le [Centre de préparation](#) de la FICRCR (kit préparation ados)

MOYENS MATÉRIELS ET DÉPENSES ÉVENTUELLES :

- Matériel de projection vidéo correspondant au format de l'oeuvre choisie (format numérique, DVD, etc.)
- Salle de projection
- Dépenses éventuelles pour les droits de diffusion, la location de la salle ou du matériel de projection.
- Appareil pour prendre des photos de votre événement, et autorisation de prise de vue pour mineurs et majeurs.

Ce projet peut contribuer aux Objectifs du Développement Durable :

